

l'étude de la question d'évacuation et d'abris passait avant toute autre; j'ai aussi déclaré en même temps, je pense, que j'accepterais bien volontiers de parler de cette question lors de l'examen de mes crédits à la Chambre.

L'hon. M. Martin: Vu l'état de choses à Toronto et ailleurs au pays, le ministre ne croit-il pas que d'autres manifestations d'un tel esprit d'initiative s'imposent?

L'hon. M. Monteith: J'ai répondu à la question, monsieur l'Orateur.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): J'ai une autre question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur le même sujet. Le ministre dira-t-il à la Chambre si des dispositions sont prises pour aider les brigades de lutte contre les incendes dans des collectivités encore inorganisées qui sont établies depuis bon nombre d'années?

L'hon. M. Monteith: Je n'ai pas tout à fait saisi la question.

M. Herridge: Songe-t-on à venir en aide aux brigades de lutte contre les incendies dans des collectivités encore inorganisées qui existent déjà depuis de nombreuses années?

L'hon. M. Monteith: Monsieur l'Orateur, je pense que cette question est présentement étudiée aux échelons municipal et provincial.

LE REVENU NATIONAL

À PROPOS DU LIVRE BLEU SUR LES RÉGIMES DE PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Juste avant que je vienne à la Chambre, deux ou trois personnes m'ont demandé de poser cette question parce qu'elle est d'intérêt général. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand sera vraisemblablement publiée l'édition expurgée du Livre bleu sur les régimes de pension?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Il n'y a pas d'édition expurgée, car il n'y en a jamais eu d'édition. Un avant-projet a été rédigé à ce sujet il y a trois ou quatre ans, mais il n'a jamais été publié ni mis en œuvre. Je puis dire à mon honorable ami qu'on m'a remis la semaine dernière un avant-projet du Livre bleu proposé. Je n'ai pas encore eu l'occasion de le lire, mais j'espère être en mesure de le faire d'ici deux ou trois jours. Comme je l'ai promis à l'honorable député il y a quelques

[L'hon. M. Monteith.]

semaines, le programme sera mis au point avant la fin de la session et je me ferai un plaisir de lui en faire parvenir le texte.

M. Herridge: Je remercie le ministre. De cette façon, je n'aurai pas à répondre à autant de lettres.

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AUTRE DÉCLARATION SUR LE PASSAGE DES NAVIRES DE GUERRE DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, depuis quelques jours les députés ont posé des questions à la Chambre au sujet du passage de navires de guerre des États-Unis dans le canal Welland en prévision des cérémonies qui se dérouleront sur les lacs supérieurs à l'ouverture de la voie maritime. Comme les honorables députés le savent, le nombre des navires commerciaux a dépassé les prévisions et la circulation a été de temps à autre retardée.

Des entretiens amicaux ont eu lieu pendant quelques jours entre les deux gouvernements et je suis heureux d'annoncer qu'il est maintenant convenu que deux navires de guerre seulement franchiront chaque jour le canal les 22, 23 et 24 juin, et trois par jour seulement à partir de cette date jusqu'au 1^{er} juillet inclusivement. En outre, dans certains cas où trois navires franchiront le canal ils seront de dimensions telles que l'éclusage requis sera équivalent à celui de deux des plus gros navires. Si l'on constate que les navires commerciaux n'ont pas besoin des écluses un de ces jours-là, le passage des navires de guerre sera accéléré. Je puis ajouter que la collaboration des États-Unis a été excellente en ce qui concerne la modification de l'horaire.

LA RADIODIFFUSION

PROJET DE MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DU COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Revenu national s'il envisage de proposer que les attributions du comité de la radiodiffusion soient modifiées afin de permettre au premier ministre de l'Ontario d'exprimer son grief relatif à la célébration de son succès électoral.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, si le comité soumettait des recommandations, elles seraient examinées avec toute l'attention voulue, j'en suis sûr.